

L'adaptation de la France au changement climatique mondial



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 13/07/2012

Saisine liée : [L'ADAPTATION DE LA FRANCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE MONDIAL](#)

Une nouvelle autosaisine de la section de l'environnement

Quels que soient les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation), le changement climatique mondial est désormais inéluctable. Même s'il a été adopté par la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'objectif d'un réchauffement moyen qui ne dépasserait jamais 2°C par rapport aux températures préindustrielles (soit 1,5°C par rapport à la fin du XXème siècle) risque de ne pas être respecté. Ce réchauffement planétaire sera accompagné d'une intensification, déjà perceptible, de certains événements extrêmes.

Bien que notre pays semble encore relativement épargné par le changement climatique, contrairement à d'autres (certaines zones côtières et petites îles, l'Arctique, plusieurs parties du continent africain, etc.), le changement climatique mondial aura sur la France des effets quasi irréversibles à l'échelle de notre génération et des suivantes.

Le réchauffement pourrait, suivant l'importance des émissions de gaz à effet de serre, atteindre dans notre pays environ 1,5°C en 2050 et entre 2,5 et 3,5°C en 2100. La fréquence des vagues de chaleur pourrait être multipliée par cinq dès 2050 et par dix d'ici la fin du siècle, tandis que des sécheresses à répétition risquent d'affecter le pourtour méditerranéen et notamment ses écosystèmes. Les régions montagneuses seront touchées par une diminution de l'enneigement et, sauf pour celles de très haute altitude, une quasi disparition des glaciers, tandis que l'élévation du niveau de la mer (dont on ne peut exclure qu'elle puisse atteindre un mètre d'ici la fin du siècle) aura des conséquences importantes dans certaines régions côtières particulièrement sensibles à la montée des eaux. Les régions ultramarines auront également à faire face à ce réchauffement avec des conséquences spécifiques (risque d'intensification des cyclones tropicaux les plus violents, acidification de l'océan qui rendra encore plus fragile la survie d'écosystèmes liés à certains récifs coralliens).

Il faut donc s'adapter à ce changement climatique en sachant que ses impacts seront fonction des conditions régionales, des variations saisonnières et du degré de résilience des territoires et des Français les plus concernés, en insistant sur les aspects sociaux et humains.

Parmi les vulnérabilités de notre pays, il faut noter, d'une part, la sensibilité au climat de ses activités principales (agriculture, élevage, pêche, tourisme, etc.), de ses terroirs, de ses côtes, de ses bassins fluviaux et de ses aquifères déjà très exploités, d'autre part, la complexité de ses institutions nationales et territoriales.

Malgré l'immense travail déjà fait par les laboratoires, en particulier français, il reste des incertitudes sur la prévision du climat pour les prochaines décennies, et encore plus pour celles par région. C'est dire qu'on devra s'adapter dans l'incertitude, tant pour l'amplitude du réchauffement climatique que pour les événements climatiques extrêmes. Réduire les incertitudes sur l'évolution de notre environnement exige de continuer à progresser dans la science du climat et dans plusieurs autres sciences, notamment les sciences de la vie ainsi que les sciences humaines et sociales.

L'effort à effectuer pour que la France s'adapte le plus rapidement possible au changement climatique est considérable mais indispensable. Il nécessitera l'adhésion et la cohésion des Français et de toutes les forces de la société, en métropole comme en Outre-mer. Les mesures d'adaptation possibles, étroitement connectées, qui représentent des enjeux économiques et sociaux majeurs, nécessiteront un ajustement des modes de pilotage.

La section de l'environnement choisira d'étudier préférentiellement les mesures d'adaptation relatives au vivant, en particulier dans leurs interactions avec l'eau, la biodiversité, les écosystèmes, l'agriculture, la pêche, les forêts, la santé.

Ce projet d'avis bénéficiera de l'éclairage du Plan national d'adaptation au changement climatique 2011-2015, du développement des scénarios climatiques pour la France et des Plans climat-énergie territoriaux. Il bénéficiera également du cinquième rapport du GIEC, dont une partie sera consacrée à l'adaptation au changement climatique mondial.

Afin de contribuer à la pertinence des travaux du CESE, la remise de cette saisine se situerait idéalement au moment de la sortie de ce rapport du GIEC, c'est-à-dire début 2014.

Suivre les travaux de cette saisine